### CONFÉRENCE A « LA PENSÉE LIBRE »

Nous rappelons qu'une grande conférence publique et contradictoire aura lieu, sous les auspices de la Pensée Libre de Lille, demain samedi 2 mars, à 8 heures et demie du soir, salle du Gymnase, place Sébastopol, avec le concours de MM. Léon Furnemont, député à la Chambre belge, secrétaire du Bureau international de la « Libre-Pensée », et Gustave Hubbart, avocat, ancien député, secrétaire général de l' « Union Nationale des Libres-Penseurs de France ».

### UN DÉSESPÉRÉ SE JETTE A L'EAU

Hier vers midi, Max Lusek, 28 ans, domestique sans emploi, originaire de Berlin, se jetait dans une des pièces d'eau du Bois de Boulogne, en face de la passerelle Vauban. Il fut aperçu par un garde du Bois qui, avec l'aide d'un passant, M. Lecointre, garçon brasseur, place Saint-André, retira le désespéré de l'eau boueuse où il barbotait. Après avoir absorbé un cordial dans un cabaret voisin, le pauvre homme, qui avait voulu échapper à la misère, fut ramené à son domicile en voiture d'ambulance.

TAVERNE CHARLES
BIÈRE DE MARS

## Au Palais

### Une grave affaire à Wasquehal

M. Delalé, juge d'instruction, vient de renvoyer devant la Chambre des mises en accusation la dame Six, rue Cuvelier, habitant à Wasquehal, rangée du Calvaire, qui, le 4 décembre dernier se livra à des manœuvres abortives criminelles sur la femme Angeline Buysse, rue Lombard, 1re rangée des Bas-Fonds au Noir-Bonnel, à Wasquehal.

Irma Lepers, née Causieux, qui conduisit la femme Buysse chez la femme est également impliquée dans cette affaire.

### Un drame au vitriol à Tourcoing

Au mois d'août dernier, la femme Housset, rue de Menin, 145, jetait à la tête de son mari un bol de vitriol sous prétexte qu'il lui rendait la vie insupportable.

M. Delalé, qui avait été chargé de cette affaire, vient de rendre une ordonnance renvoyant l'inculpée devant la Chambre des mises en accusation.

### Le drame de Croix

L'enquête ouverte sur le drame qui se produisit il y a deux mois, dans cette ville et au cours duquel A. Walcsen, peintre, 28 ans, rue Blanchemaille à Roubaix, tira plusieurs coups de revolver sur M. le docteur Lepers, rue du Trichon, à Roubaix, est complètement terminée. Le dossier de cette affaire a été envoyé à la Chambre des mises en accusation.

### L'affaire de mœurs d'Houplines

Après une instruction assez longue, Charles Delrabender, âgé de 75 ans, vient de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu. Ce vieillard était accusé d'avoir abusé d'une fillette de douze ans, aujourd'hui mère d'un enfant. L'enquête a démontré que Charles Delrabender n'avait jamais eu de relations avec la plaignante.

### EN CORRECTIONNELLE

A l'audience du 2 mars, seront jugés Eugène Moraud, 28 ans, marchand des quatre-saisons et Joseph Leroy, 19 ans, tous deux de Roubaix, inculpés de fraude. Morand sera en outre poursuivi pour opposition à arrestation.

Le temps pluvieux que nous subissons en ce moment nous rappelle que pour se guérir et se préserver des rhumes, toux, bronchites, catarrhes, grippes, asthme, phtisie, tuberculose, et pour se fortifier les bronches, les poumons et l'estomac, il suffit de prendre à chaque repas deux Gouttes Livoniennes de Trouette-Perret.

### ECOLE SUBDIVISIONNAIRE D'INSTRUCTION MILITAIRE

A l'occasion de la remise de la médaille commémorative de la guerre de 1870-71, à plusieurs membres de l'École de tir des officiers de la réserve et de l'armée territoriale, une réunion amicale aura lieu au Cercle Militaire le samedi 2 mars, à 8 heures et demie du soir. La musique du 43e régiment d'infanterie prêtera son concours à cette soirée, ainsi du reste que plusieurs artistes réputés. Ceux qui n'auraient pas reçu d'invitation sont priés de considérer cet avis comme en tenant lieu. Tenue du jour, gants blancs.

## La première de «Quo Vadis»

Le drame lyrique d'H. Caïn et de J. Nouguès n'aura pas à Lille moins de succès qu'à Paris et sur les grandes scènes de province. Pourquoi ? C'est, avant tout, une pièce à spectacle, un spectacle varié, intéressant. Évolutions de foule, ballets, jeux du cirque, décor : c'est ce qu'il faut à un public qui n'est pas obligé d'être musicien raffiné.

Comme dans toutes les pièces tirées d'un roman, le drame est trop lâche. Mais, plutôt, il y a deux drames. 1° le drame Pétrone-Eunice, poétique, touchant, très réussi. Eunice, une esclave, aime Pétrone, sans le lui dire, meurt avec lui, pour lui, révélant ainsi sa passion silencieuse, absolue, plus forte que la mort. Ici, drame et musique suffisent au sujet. C'est ce qu'il y a de plus artistique, à la fois, poétique et musical. — 2° Il y a le drame chrétien : Néron persécutant les néophytes. Le tout exprimé par le drame particulier Vinicius-Lygie. Celui-ci est moins clair, moins ordonné. Le sujet, très grand, paraît lourd au librettiste et au compositeur. Mais ne faudrait-il pas l'auteur d'un « Parsifal » pour brosser une telle fresque ? — Enfin ces deux drames particuliers sont rattachés l'un à l'autre par un lien trop lâche. Il en résulte que l'ensemble fait l'impression fâcheuse d'une pièce à tableaux. Pourtant, elle est mieux que cela.

La partition semble trop improvisée (qu'on m'excuse et la brièveté forcée de ma critique l'aggrava !) Elle est inégale au drame chrétien ; mais elle est charmante dans les deux actes Pétrone-Eunice. Nouguès est plus près de Pétrone que de Pierre. Le style est alambiqué ; trop de modulations arbitraires, de sourdine aux cuivres, d'effets faciles, pris à la jeune école. Tout repose, — trop exclusivement — sur l'harmonie ; quatuor faible et négligé. La bacchanale est vulgaire. En revanche, les chœurs des chrétiens et des martyrs sont de bonne coupe et bien venus. Il est curieux que chaque personnage n'ait qu'une mélodie ou un récitatif. Là se borne l'effort de composition. Ainsi, nous revenons au type du vieil opéra. Et c'est un « jeune » qui écrit ainsi ! Il nous surprend par un style trop discursif, — et heurté.

L'œuvre était difficile à monter ! Remercions M. Bourdette de l'avoir entreprise. Vrai, il mérite qu'on l'en récompense ! Le succès, d'ailleurs, est certain. — M. Barton avait à mouvoir de grandes masses. Il a réussi à les animer. Il était amusant aux répétitions : ce régisseur était vraiment martial. — Quant à J. Dupuis, il lui a fallu autant d'énergie que de talent pour mettre au point cette partition, — en deux vraies répétitions (oui, deux !) Quand certaines polémiques se seront apaisées, on saura reconnaître le savoir, l'intelligence, et aussi la fermeté courtoise de cet excellent musicien. J'ai, moi-même, recueilli de la bouche de Fourdrain et de Dupont, les appréciations les plus flatteuses sur cet artiste. Je regrette que Nouguès ne soit pas venu ajouter son témoignage à celui de ces confrères. Les maîtres sont de meilleurs critiques que nous autres ! — Orchestre docile et aussi nuancé qu'il se pouvait après un travail hâtif.

La scène fut bonne. Mme Tagnéra a bien chanté, avec expression, son récitatif du III et ses duos avec Vinicius. La voix est belle et prenante. Le jeu fut varié, significatif. — Mme Dratz-Barat a exprimé, d'une voix toujours sûre et nuancée, les sentiments touchants d'Eunice. Comédienne intelligente et harmonieuse, elle montra un sens très rare du geste, de la draperie de l'eurythmie antiques, dans le baiser d'Eunice et la mort aux pieds du maître secrètement aimé : deux moments d'art vrai ! — Mme Arméliny a dit avec ardeur et fierté le couplet passionné de Poppée. — Dans Ires, Mme Joris a donné une élégante réplique à Eunice, l'a bien secondée dans sa belle dédicace d'amour. — Mlle Dreyvill fut émue avec justesse dans Myriam.

Enfin, le sympathique Cazaux aura eu un beau rôle à créer sur notre scène. Belle voix et beau jeu dans Pétrone. L'artiste eut des nuances délicates dans l'air : Ce jour-là, je briserai ma coupe. — Mirès : très bon Vinicius, à la voix généreuse et ardente. Excellent dans : C'était un clair matin... — Lartigue aussi bon dans Chilon qu'il le fut dans Sancho. Ces rôles lui vont fort bien. — M. Defrence a une belle voix ; pourquoi ne pas lui avoir fait mieux nuancer son récitatif, et surtout mieux jouer son personnage ? Bon chanteur, mais comédien inexpérimenté. — Si Berger manqua de l'aspect néronien, ce n'est pas sa faute : couplet bien dit. Les comparses suffisants. Bon ballet.

Et quels biceps, ma chère, et quels torses unt Croton, Ursus, et ces gymnastes de la « Lilloise ! » Allons, mesdames, à vos jumelles !

Il serait injuste d'oublier Pial et les machinistes, qui avaient à faire et n'ont pas allongé les entr'actes.

Donc, allez, allez à « Quo Vadis ». — « Quo Vadis ? » — Chez Bourdette !

M. D.

## SOCIÉTÉS & SYNDICATS

### Fanfare du Commerce de Saint-Sauveur et Saint-Maurice

Cette fanfare, de formation récente, se réunissait en son siège, 143, rue de Paris, dimanche dernier 25 février, à l'effet de nommer sa commission. Ont été nommés pour l'exercice 1912 : président, M. Cuvelier, musicien ; vice-président, M. Jules Farrasya, musicien ; secrétaire, M. C. Vercruysse ; trésorier, M. Jean Dhondt ; commissaires, MM. Vasseur, Truitin et Courez ; direction, M. Oscar Dhondt, chef ; M. E. Hersin, sous-chef ; archiviste, M. Truffin.

La société a décidé sa première sortie pour le dimanche 3 mars, afin d'annoncer la nouvelle de sa formation aux habitants des quartiers Saint-Sauveur et Saint-Maurice. Départ du siège à 3 heures.

### Les Fils des Trouvères

Le programme de la soirée artistique et littéraire de ce soir vendredi sera composé d'une façon toute spéciale.

Le Comité prie les sociétaires et invités de venir applaudir les artistes inscrits au programme, tels que MM. Andriès, Becquart, Picavet, membres du Choral des XXX, les chansonniers Labbe et Biebuyck, et les « Gervais », duettistes. Le piano d'accompagnement sera tenu par M. Ridoux.

## ROUBAIX

### CONSEIL DE REVISION

Les opérations du Conseil de revision ont eu lieu hier à Roubaix pour les jeunes gens du canton de Roubaix-Est.

587 jeunes gens ont pris part à ces opérations, ils sont répartis comme suit 69 ajournés de la classe 1910 et 518 inscrits de la classe 1911.

M. Dewitte, adjoint, est allé attendre les autorités à la gare.

Le Conseil de revision se composait de : MM. Trépont, préfet du Nord, président ; général Lebas, gouverneur de Lille ; Ricard, conseiller de Préfecture ; Ghesten, conseiller général ; Jolivet, conseiller d'arrondissement, assistés de MM. Godin, sous-intendant militaire, à Lille ; Martin, lieutenant-colonel commandant de recrutement, à Lille ; Mahaut, médecin-major de 2e classe au 33e régiment d'infanterie, à Arras ; Solmon, médecin-major de 1re classe au 1er régiment d'infanterie, à Cambrai ; Mignon, médecin-major de 1re classe au 43e régiment d'infanterie, à Lille ; Duputch, médecin-major de 2e classe, à la direction du service de santé, à Lille ; Gorse, médecin-major de 1re classe à l'hôpital militaire de Lille ; Boert, capitaine de gendarmerie à Roubaix ; E. Masurel, chef du bureau militaire de la Préfecture.

Les opérations, commencées à 9 heures, ont pris fin à midi.

Dans la salle étaient présents : MM. Leblanc et Dewitte, adjoints au Maire ; M. Leuridan, adjoint au Maire de Wattrelos ; M. Marion, commissaire central de police, et MM. Prudhomme et Dequenne, commissaires de police.

A l'issue des opérations, il a été procédé à une revue d'appel des hommes de la réserve de l'armée territoriale appartenant à la classe 1890, y compris ceux des services auxiliaires, à l'exception de ceux qui doivent être appelés en 1912 pour un exercice de garde des voies de communication.

### LES VELOS S'ENVOLENT

Mercredi soir, un malfaiteur inconnu s'est introduit dans le garage de la maison de commerce Louis Ducatteau, 27, rue Pellart, et s'est emparé d'un vélo valant 250 francs. La police informe.

### AMICALE DE L'ECOLE DE LA RUE D'HEM

La réunion générale a eu lieu dimanche dernier en présence d'une très grand nombre de membres.

Les procès-verbaux des réunions du 28 janvier et 7 février sont adoptés sans observation.

On désigne suivant la demande du Tir régional deux équipes de cinq tireurs.

On procède ensuite à la vente des cartes pour le concert du 3 mars organisé par la Fédération et le camarade Louis Vanbésien accepte de faire la quête à cette fête.

La sous-commission du tir donne lecture du nouveau règlement qui est accepté en principe, en conséquence les concours mensuels dureront deux séances les 1er et 3e dimanche de chaque mois.

On s'occupe de la formation d'une section de comédie, laquelle compte déjà une quinzaine de membres.

Dimanche prochain de 10 heures à midi, premier jour pour le concours mensuel de tir du mois de mars. Commissaire de service, L. Dewispelaere.

## TOURCOING

### UN ENFANT BLESSÉ

Hier matin, le jeune Romain Verhelle, âgé de 5 ans, demeurant rue des Orions, 295, passait avec son frère dans la rue Nationale, lorsqu'il fut renversé par une voiture attelée d'un cheval appartenant à M. Faucampe Augustin, loueur de voitures, rue de la Paix, et conduite par le cocher Montaigne Emile. L'enfant porte des contusions à la main droite et à la tête. M. Decrême, pharmacien, lui donna les premiers soins. M. le docteur Debuchy a prescrit un repos de trois semaines.

### IL LUI FALLAIT UNE BAGUE ET DE L'ARGENT

Georges Hervier, 20 ans, peigneur, a dérobé à M. Desmet, cabaretier, chez qui il logeait, une bague en or d'une valeur de 25 francs et une tirelire contenant une somme de 15 à 17 francs.

Georges Hervier a été déféré au Parquet.

## AUTOUR DE LILLE

### LESQUIN

**Les fêtes de Pâques.** — Les commerçants de la gare de Lesquin organisent pour le dimanche et le lundi de Pâques de grandes fêtes dont voici le programme :

Dimanche, au passage des coureurs cyclistes Paris-Roubaix, grand concert par l'harmonie « La Concorde » ; fêtes de gymnastique par la société l' « Honneur » ; tir à la cible chinoise pour les pompiers ; grand bal populaire.

Lundi, à 4 heures, concert par la musique de Lesquin ; fête de gymnastique par la société la « Jeune France » ; tir à la cible par les pompiers ; à 9 heures du soir, bal populaire ; à 10 heures, grand feu d'artifice tiré par la maison Glorian de Lille.

Grande fête foraine, chevaux de bois, attractions diverses, illuminations.

Pour les places gratuites, les forains sont priés de s'adresser au siège du comité, estaminet du « Coq-Hardi ».

### HOUPLINES

**Conférence républicaine.** — Une grande conférence républicaine a eu lieu le 28 février, à 7 heures et demie du soir, dans la salle de l'estaminet du Nord, au bourg d'Houplines. 200 personnes environ avaient répondu à l'appel du comité provisoire. Une grande animation a régné tout le temps qu'a duré toute la conférence. Plusieurs délégués ont exposé la situation politique d'Houplines et demandé à l'auditoire de faire appel à tous les républicains pour obtenir un brillant succès aux élections municipales.

Voici l'ordre du jour adopté à l'unanimité : « L'Union Républicaine et ouvrière d'Houplines, réunie dans la salle de l'estaminet du Nord au nombre de 200 environ, après avoir désigné un comité d'action et entendu les bonnes paroles de plusieurs délégués, s'engage dès aujourd'hui à faire une propagande active pour assurer le succès de la liste de l' « Union Républicaine et ouvrière » aux prochaines élections municipales.

### CROIX

**Amicale Kléber.** — Aujourd'hui vendredi, à 8 heures du soir, réunion de toutes les commissions. Présence indispensable. Ordre du jour très important. Dernières dispositions à prendre pour la fête de nuit travestie avec concours de costumes, qui aura lieu demain samedi. Cette fête intime est appelée à un très gros succès. Tous les jeunes gens ont, paraît-il, rivalisé de bon goût et de fantaisie dans la création de leurs costumes. Cette fête de gaieté et de la bonne humeur sera donc en même temps une véritable manifestation d'art où l'on pourra trouver toute la bonne société croisienne. Il est bien entendu que les personnes non travesties peuvent également assister à cette fête de famille.

### LEERS

**Incendie.** — Le feu a détruit une meule de blé appartenant à M. Boulinguez-Dhelluin. On croit à la malveillance. Les dégâts s'élèvent à 2000 francs. Il y a assurance.

### TOUFFLERS

**Le Conseil municipal** se réunira en session de février dimanche prochain, à 11 heures un quart du matin.

### HEM

**Le Conseil municipal** se réunira en session de février le samedi 2 mars, à 8 heures du soir.

### BONDUES

**Le concert annuel de l'école des filles.** — Le concert annuel de l'école des filles a été donné au milieu d'une affluence considérable. Plus de 900 personnes avaient tenu à assister à cette fête de bienfaisance au profit des enfants pauvres de l'école. Dans l'assistance nous avons remarqué la présence de MM. Destombes, délégué cantonal ; Dervaux, vice-président de la commission de l'hospice ; Montagne, administrateur du Bureau de Bienfaisance, ainsi qu'un grand nombre d'instituteurs et d'institutrices de Tourcoing, Mouvaux, Linselles, etc.

Le concert, qui a obtenu le plus grand succès, s'est terminé par une tombola dont les numéros gagnants sont les suivants :

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 351 | 414 | 781 | 831 | 290 | 595 | 325 | 655 |
| 241 | 260 | 505 | 704 | 36 | 480 | 361 | 203 |
| 838 | 514 | 876 | 716 | 450 | 323 | 251 | 411 |
| 640 | 761 | 871 | 234 | 433 | 604 | 78 | 023 |
| 518 | 83 | 170 | 720 | 097 | | | |

## NORD

## DOUAI

**Pour la Société des Courses.** — M. le sénateur Hayez qui avait fait une démarche auprès de M. le Ministre de l'Agriculture en faveur de la Société des Courses de Douai, en a reçu la réponse suivante :

« Paris, le 26 février 1912.

« Monsieur le Sénateur et cher Collègue,

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai accordé pour l'année 1912 une subvention de 500 francs à la Société des Courses de Douai.

« Je suis heureux de porter cette décision à votre connaissance.

« Agréez.

« Le ministre de l'Agriculture,

« Signé : PAMS ».

**Le Monument Jean de Bologne.** — Mercredi, à trois heures, M. le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts a reçu MM. Hayez, sénateur, et Goniaux, député, qui lui ont présenté M. le Maire de Douai.

Celui-ci a rappelé les promesses faites par le prédécesseur de M. Bérard, au sujet de la contribution financière de l'Etat à l'érection du monument destiné à commémorer le grand sculpteur douaisien Jean de Bologne.

Le moment est venu de donner à ces promesses un caractère certain et définitif.

M. le sous-secrétaire d'Etat a déclaré qu'il se ferait un plaisir de tenir les engagements pris, qu'il lui était indispensable de consulter ses disponibilités et que d'ici peu de jours il fixerait d'une façon officielle le taux de la participation de l'Etat qu'il espérait pouvoir fixer conformément aux indications données.

**Les écumeurs de trains.** — Jeudi soir, M. Certeux, juge d'instruction, a interrogé Leconte dit Carabos, camionneur à Dechy, arrêté au cours des opérations de la police mobile relatives aux écumeurs de trains.

Leconte est notamment prévenu de vols de sacs d'avoine en gare de Sin-le-Noble.

**Port d'armes prohibées.**—Procès-verbal a été dressé à la charge de François Péru, 24 ans, domestique à Hamblain-les-Prés, qui, mercredi soir, étant pris de boisson, a, dans un cinéma, exhibé un revolver et des cartouches qu'il venait, dit-il, d'acheter.

**Disparition.** — On signale la disparition de M. Georges Gosse, 24 ans, mineur à Dorignies, qui a quitté son domicile le 26 courant, et que personne n'a revu depuis.

**Inspection de troupes.** — Jeudi matin, le général Miquel-Dalton, commandant d'armes, a inspecté le 27e régiment d'artillerie à la caserne Durutte.

**L'Octroi.** — Pendant le mois de février, l'octroi a produit 78.240 fr. 17 contre 73.906 francs 67 pendant le mois correspondant de 1911.

Les recettes des deux premiers mois de 1912 se trouvent ainsi en augmentation de 9.711 fr. 82 sur celles de la période correspondante de 1911.

**Pour l'aviation.** — M. Hayez, sénateur, et M. Bertin, maire de Douai, ont l'honneur de prier MM. les représentants de la Presse à Douai, de vouloir bien venir à l'Hôtel de Ville samedi 2 mars, à 5 heures, pour examiner par quel moyen la Ville de Douai pourrait répondre à l'appel de la Presse de Paris, en faveur du développement de l'aviation militaire.

De son côté, M. Rivé, chef de gare à Douai, a lancé un appel aux agents de la Compagnie du Nord en faveur d'une souscription qu'il ouvre pour doter l'armée d'un aéroplane.

### ORCHIES

**L'Harmonie municipale.** — L'Harmonie municipale d'Orchies offrira à ses membres honoraires, dimanche 3 mars, à 5 heures, son concert annuel, dans le salon de Mme veuve L'Herminé-Couteau. Elle s'est assuré le concours de : Mlle Marchant, artiste du théâtre Watteau, à Valenciennes; MM. Bibumdums, clowns musicaux du Casino de Paris; les Nillis, américains excentriques ; Little Tich, acrobate du cirque Médrano, de Paris; Nozière, comique; Driss, original excentrique; Boden, artiste comédien; les Nozière Driss, duettistes, et de M. L. Détroy, pianiste, prix d'honneur du Conservatoire de Lille, professeur de musique. — La première partie sera terminée par « Rival pour rire » (folie-vaudeville en un acte) et la deuxième par ; «Le Coup de Minuit » (fou rire), en un acte.

## VALENCIENNES

**Le monument Carpeaux.** — Le Comité pour l'érection du monument à J.-B. Carpeaux, œuvre du statuaire valenciennois Félix Desruelles, qui doit être placé dans le square de la future Bibliothèque, avenue Ferrand, près de l'entrée du Viaduc Dampierre, s'est rendu jeudi matin, sur place, afin de décider d'une façon définitive, l'endroit où le haut-relief de Desruelles devra être édifié.

Le Comité a décidé que le monument serait érigé dans le fond du square, sur une sorte de colline, de manière à ce qu'il soit en vue, non seulement de la rue Ferrand, en allant vers la gare, mais aussi de l'avenue Ferrand, en allant vers le centre de la ville.

**L'aéroplane « Ville-de-Valenciennes ».** — Un comité placé sous le patronage de MM. Cauwès, sous-préfet ; Charles Devillers, maire ; le colonel Quaie, commandant d'armes ; L. Bréguet, président de la Ligue Nationale Aérienne des Sénateurs du Nord et des Députés de Valenciennes, vient de se former, à l'effet d'organiser une souscription pour offrir au 127e l'aéroplane « Ville-de-Valenciennes ».

**Conférences d'horticulture.** — Des conférences d'horticulture seront données le 3 mars prochain, dans les localités ci-après désignées de la circonscription de la Société: A Wargnies, à 3 heures, salle Bonge, par M. Bantegnies. — A Hérin, à 3 heures, jardin de M. Delécluse, instituteur, par M. Fontaine. — A Wargnies-le-Grand, à 3 heures, jardin de M. Lévêque, instituteur, par M. Tardy.

Objet : « Les Travaux de la Saison ».

Une tombola gratuite sera tirée à l'issue de chaque réunion en faveur des membres de la Société d'Horticulture de Valenciennes qui s'y trouveront présents.

### RAISMES

**Le cambriolage.** — Gaillez, l'auteur du cambriolage commis à Raismes, dans les circonstances que nous avons relatées, est renvoyé devant la chambre des mises en accusation. Gaillez, on s'en souvient, avait dérobé 72.000 francs au préjudice de la famille Norbent. Il est, en outre, inculpé de plusieurs vols à Saint-Amand.

### DENAIN

**Mérite national.** — Nous apprenons que M. Louis Maloisel vient d'obtenir la médaille d'argent du Mérite national. Chacun connait l'activité et le dévouement dont a fait preuve M. Maloisel depuis 20 ans qu'il s'occupe de l'enseignement de la gymnastique.

Médaille de vermeil ; M. Alfred Delette, président de la Société de gymnastique « L'Alerte » de Blanc-Misseron ; M. Emile Lebacqz, vice-président de la Société de gymnastique « La Vaillante » de Valenciennes. Nos sincères félicitations.

### ABSCON

**A partir du 1er mars, M. André Fleury prendra le dépôt du « Progrès du Nord ». Son domicile est transféré sur la Grand'Place d'Escaudain.**

**Toutefois un sous-dépôt subsistera quotidiennement chez Mme Fleury, sa mère, rue de l'Eglise, où les clients pourront se procurer les journaux.**

### SAINT-AMAND

**Conseil municipal.**— Le Conseil municipal vote un crédit de 1586 fr. à répartir entre le préposé en chef et les employés de l'octroi, à titre de remise sur l'excédent 1911.

Accorde une indemnité de logement à M. Racroix, instituteur-adjoint.

Désigne MM. Dubois Louis et Mercier pour la rive droite, MM. Huon et Duvivier pour la rive gauche, pour faire partie de la commission chargée de dresser la liste préparatoire annuelle du jury.

Accorde une bourse de 300 fr. à M. Dumoncel, élève au Lycée de Douai.

Approuve le budget des Hospices pour 1912.

Autorise l'administration des Hospices à acquérir de M. Delcroix-Duflot une pièce de terre de 44 ares 60.

Accepte la demande de MM. Lefiecqz, Bouchart et Homez, pour un abonnement au gaz commun.

Ajourne, pour étude complémentaire, la question des sortexes locales pour permettre à la Cie du Nord de construire des passerelles aux passages à niveau de la rue de Mortagne et du faubourg d'Orchies.

Autorise M. Gillet, directeur de l'Etablissement Thermal à exploiter les jeux admis par la loi du 15 juin 1901.

Approuve le plan dressé par M. Boulengier, agent voyer cantonal, en vue de la reconnaissance de la rue Vincent ; approuve aussi les procès-verbaux de réception définitive pour la construction de puits à l'Abattoir et l'agrandissement de la grille du jardin.

Autorise M. le Maire à signer le contrat de concession d'une distribution d'énergie électrique.

Renvoie la demande du patronage laïque à la Commission des travaux.

Consent à donner satisfaction aux pétitions demandant l'éclairage des quartiers situés dans l'agglomération et notamment : chemin de Nivelle et partie du chemin de halage du Pont de Valenciennes au Pont de Condé.

Quelques conseillers se font les échos de plusieurs réclamations : malpropreté de la place de la Gare, éclairage défectueux dans différents quartiers, nettoyage des becs, distribution tardive du courrier rue d'Orchies.

### FRESNES ET ESCAUTPONT

**Une Cavalcade.** — Les employés du commerce et de l'industrie de Fresnes et d'Escautpont organisent pour la Mi-Carême un cortège-cavalcade monstre au bénéfice des pauvres des deux localités.

L'ordre du défilé sera publié ultérieurement.

### HERGNIES

**Un cours aux douaniers.** — Nous apprenons avec plaisir qu'un cours aux douaniers est fait à Hergnies, école de No à Houx, depuis hier jeudi 29 février, de 1 heure à 3 heures.

Le sympathique directeur des douanes de Valenciennes a bien voulu donner des ordres pour que les agents des brigades puissent assister, s'ils le désirent, au cours créé en leur faveur.

Les préposés, sous-brigadiers et brigadiers de Hergnies, Bruille-Notre-Dame, Nivelles, Vieux-Condé et Houillon pourront s'y rendre sans trop de difficultés.

Il se continuera les jeudis de chaque semaine et sera professé par notre ami Veraquel, instituteur, toujours infatigable quand il s'agit de faire œuvre utile.

### NIVELLES

**Un vieillard se suicide.** — Mercredi, vers six heures et demie du soir, un vieillard inconnu entrait dans l'estaminet de M. Arthur Copin, à Nivelles, et demandait une absinthe. Ensuite il se mit à jouer aux cartes avec deux consommateurs.

Tout à coup l'inconnu jeta les cartes et, levant les yeux vers la pendule, déclara qu'il en avait encore pour deux heures avant d'aller rejoindre sa femme, morte depuis neuf mois.

Après avoir absorbé deux œufs le vieillard quitta le cabaret.

Vers neuf heures il se présenta à l'estaminet Lamant et demanda une chambre pour passer la nuit. Mme Lamant lui dit qu'elle n'avait pas de chambre. Il but une chope et sortit.

Le lendemain on retrouva, dans une vieille bâtisse en démolition, son cadavre, la tête baignant dans une mare de sang, tenant un revolver dans sa main crispée.

Le Maire a pris les mesures nécessaires pour l'inhumation du malheureux et la gendarmerie a ouvert une enquête pour établir son identité.

## CAMBRAI

**Une conférence de M. le sénateur Debierre.** — Sous les auspices de la section de Cambrai de la Société républicaine des Conférences Populaires, M. Debierre, sénateur du Nord, fera, le jeudi 7 mars prochain, à 3 heures précises, à la salle des Concerts, une conférence sur « La Tolérance » aux militaires de la garnison.

Un concert agrémentera cette conférence.

**Drame d'amour.** — Un drame d'amour s'est déroulé hier soir, vers 7 heures et demie, à l'estaminet Lescaut, porte de Selles, où logeait la dame Enchin, née Bingamel Marie, âgée de 28 ans, qui, voici quelques jours, avait fait connaître à son ami, le journalier B..., âgé de 38 ans, domicilié à Haulmont, son intention de ne plus avoir avec lui aucune relation.

B... est monté à la chambre de son amie et après une explication orageuse, il a frappé cette dernière de deux coups de couteau, l'un au visage, l'autre à l'épaule gauche.

Tout sanglotant, il est ensuite allé se constituer prisonnier. Marie Bingamel a été transportée dans un état très grave à l'Hôpital de Cambrai. Les docteurs qui la soignaient ne pouvaient, hier, se prononcer sur son état.

## AVESNES

**Société de Préparation militaire.** — Les séances de tir reprendront à partir de dimanche 3 mars, de 9 heures du matin à midi et de 2 h. à 5 h. du soir.

**Syndicat des bouchers.** — Le banquet annuel de la corporation aura lieu dimanche 3 mars à 2 heures très précises à l'Hôtel de Ville d'Avesnes.

**Pour l'aviation.** — Une souscription est ouverte à Avesnes dans le but d'offrir à l'armée un aéroplane qui portera le nom « d'arrondissement d'Avesnes ». Un terrain d'atterrissage et un hangar sont également en projet.

**L'affaire Cambreleng.** — M. Thermes, juge d'instruction, a fait subir un nouvel interrogatoire au nommé Justin Cambreleng, l'ex-principal clerc d'avoué, inculpé de détournements, mardi matin, à 11 heures.

**Incendiaire à l'instruction.** — Jules Bombled, 46 ans, journalier à Jeumont, inculpé d'incendie volontaire, a été interrogé mardi après-midi, par M. Thermes, juge d'instruction. Confronté avec 4 témoins, l'inculpé a nié les faits qui lui sont reprochés.

**Derniers échos de la vie chère.** — H. Renard, secrétaire du Syndicat des métallurgistes du bassin de Maubeuge, cabaretier et mouleur à Sous-le-Bois, défendu par Me Vinois, avocat, est acquitté du chef de provocation au vol et au pillage, mais se voit condamner à 1 mois de prison et 200 fr. d'amende.

Joseph Duchêne, journalier à Louvroil, condamné à 2 mois de prison par défaut, voit réduire sa peine à 1 mois de prison.

### LE QUESNOY

**Les palmes.** — Nous sommes heureux d'adresser nos sincères félicitations à notre excellent ami M. Lesne, conseiller municipal du Quesnoy, nommé officier d'Académie.

**Passage de ballons.** — On signale des passages de ballons au-dessus du Quesnoy et au-dessus de Wignehies. L'un de ces ballons était muni de phares puissants ; il a évolué au-dessus du Quesnoy dimanche soir vers 10 heures et demie.

### LAROUILLIES

**Sapeurs-pompiers.** — Dimanche 3 mars, à 8 heures du matin, aura lieu la manœuvre mensuelle des sapeurs-pompiers.

A 10 heures, élection d'un délégué au Conseil supérieur des sapeurs-pompiers près du Ministère de l'Intérieur.

## La Migraine

### De ses causes et du moyen de s'en débarrasser

Le traitement des Pilules Pink, si simple et facile réussit parfaitement à débarrasser les pauvres malades des migraines qui avaient résisté à tous les traitements.

Mme Estieux, par exemple, qui demeure à Chelles (Seine-et-Marne), rue de l'Ardenne prolongée a souffert de migraines pendant des années et il n'y a eu que les Pilules Pink qui aient été capables de la délivrer de ce malaise si douloureux.

« J'ai souffert énormément de migraines, nous écrit-elle, elles duraient 4 et 5 jours de la semaine et pendant ce temps j'étais dans l'impossibilité de faire quoi que ce soit J'avais essayé des cachets, des poudres, qui ne firent rien. Enfin, j'ai pris vos Pilules Pink et je m'en suis tout de suite très bien trouvée. Mes maux de tête sont devenus moins fréquents, puis ils ont disparu tout à fait et je me porte beaucoup mieux. »

Mme Estieux.

La simple constatation du fait que les hommes souffrent rarement des migraines, alors que les femmes l'ont si fréquemment, suggère l'idée que cela tient à la délicatesse de leur tempérament et surtout aux fonctions toutes particulières du sexe féminin. Si la régularité de ces fonctions éprouve le moindre trouble, aussitôt les femmes éprouvent migraines, douleurs dans le dos, nervosité excessive, insomnie. Contre les migraines rien n'égale les Pilules Pink. Elles réussissent alors que tous les anti-migraines se sont montrés impuissants à vous soulager. Elles modifient en effet l'état général. Elles enrichissent et purifient le sang, fortifient tous les organes et régularisent les fonctions. Plus de troubles, régularité parfaite, d'où plus de migraines. Les Pilules Pink guérissent les migraines chez les hommes, parce qu'elles sont le meilleur tonique de l'estomac, or les migraines chez les hommes sont, presque toujours, d'origine dyspeptique.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie A. Gablin, 23, rue Ballu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco. 5913

## HAZEBROUCK

### MERVILLE

**La Société Républicaine des Conférences Populaires** organise pour le dimanche 3 mars, à 6 heures du soir, salle Hamiaux, une conférence par M. Drimille, instituteur à Lens, qui traitera le sujet suivant : « Droits et Devoirs du Citoyen ».

La conférence sera présidée par M. Orphée Variscotte, maire de Merville ; un brillant orchestre d'amateurs prêtera son gracieux concours ; nul doute que la salle ne soit trop petite pour contenir les Mervillois avides de paroles républicaines.

Par les
TEMPS FROIDS ET HUMIDES
ne consommez d'autre apéritif que le
BANYULS-TRILLES
soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina et vous en ressentirez les effets toniques et bienfaisants.
C'EST L'APÉRITIF D'HIVER
par excellence
recommandé par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants.
Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette. 5864

## PAS-DE-CALAIS

## BÉTHUNE

### CARVIN

**Arrestation.** — Julien Mercier, 17 ans, pupille de l'Oise, sans domicile fixe, a été arrêté par la gendarmerie de Carvin, pour vagabondage et vol. Il s'était introduit dans le magasin de M. Morcele Emile, à Douvrin, et a soustrait 30 kilos de laine d'une valeur de 30 francs, et l'a revendue au brocanteur Wastembourge, demeurant à Douvrin, pour la somme de 7 fr. 30. Mercier a été écroué à la prison de Béthune.

**Recette municipale.** — M. Charles Hérault, secrétaire de mairie à Carvin, vient d'être nommé par arrêté préfectoral, receveur municipal des Hospices et du Bureau de Bienfaisance, en remplacement de M. Lepreux, démissionnaire.

**Conseil municipal.** — Le Conseil municipal de Carvin se réunira en séance ordinaire le vendredi 1er mars, à sept heures du soir.

### LENS

**Les élections des délégués mineurs et les territoriaux.** — M. Basly, député-maire de Lens, vient de recevoir la lettre suivante de M. le Préfet du Pas-de-Calais :

« Monsieur le Député,

« Vous avez bien voulu me signaler que 1500 électeurs qui doivent prendre part aux prochaines élections pour la désignation des délégués mineurs se trouveront sous les drapeaux au jour fixé pour ces élections.

« J'ai l'honneur de vous informer que M. le Ministre de la Guerre, à qui cette situation a été signalée, a décidé qu'aucune modification ne sera apportée à la convocation du 9e régiment territorial d'infanterie. les militaires devant prendre part à l'élection de délégués mineurs, pendant cette convocation seront envoyés en permission.

« Agréez, etc..

« Signé : Briens ».

### LIEVIN

**Suicide d'une femme.** — Mme Marie-Ange Lefebvre, née à Escaudain le 12 janvier 1852, ménagère à Liévin, demeurant chez son neveu, M. Fournier, rue Saint-Amé, s'est pendue dans sa chambre à coucher.

Depuis plusieurs mois cette dame avait maintes fois manifesté l'intention de se suicider. Atteinte de neurasthénie, elle avait été soignée à l'hôpital de la Charité à Lille, d'où elle était sortie, il y a trois semaines pour venir habiter Liévin.

Tous les soirs, à 4 heures, elle montait se reposer dans sa chambre. Profitant de ce moment où elle était seule, elle se pendit à un crochet de la lucarne. Son neveu Adolphe la trouva morte, à 9 heures du soir.

Mme Lefebvre avait déclaré à des voisins qu'elle se serait suicidée avant dimanche.